

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

NOMBRE

De conseillers en exercice 49  
De présents 40  
De votants 45

DU 29 JUILLET 2020

96/2020

Objet :

**DESIGNATION DES  
REPRESENTANTS DE LA  
COMMUNAUTE DE COMMUNES  
AU SIVU HAUTES VOSGES**

Le Président certifie que la convocation du Conseil communautaire a été affichée au tableau d'affichage de la Communauté de communes des Hautes Vosges à GERARDMER, conformément aux articles L2121-10, L2121-12 et L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales

L'an deux mille vingt, le vingt-neuf juillet, à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Hautes Vosges, réuni à GÉRARDMER, après convocation légale, sous la présidence de Didier HOUOT.

**Etaient présents :**

BACHELARD Alexis, BASSIERE Nadine, BASTIEN Jeannine, BEDEZ Karine, BERTRAND Michel, BONNE Grégory, BONNOT Elisabeth, CAEL Bernard, CHWALISZEWSKI Anne, CLAUDE Karine, CLAUDE Pascal, CLEMENT Gérard, CLEMENT Marie-Josèphe, CRETEUR CLEMENT Fabienne, CROUVEZIER Maryvonne, CUNY Danièle, GEHIN Martine, GRANDEMANGE Erik, HOUOT Didier, HUMBERT Stanislas, IMBERT Pierre, JACQUEMIN Anicet, LAGARDE Patrick, MARCHAL Raymond, MATHIEU Jérôme, MENGIN Liliane, MEYER Gérard, NICAISE Roger, PERRIN Nadine, ROBERT Dorine, SCHMITTER Jimmy, SPEISSMANN Stessy, THOMAS Frédéric, TOUSSAINT Bernard, TOUSSAINT Evelyne, VANSON Brigitte, VAXELAIRE Hervé, VAXELAIRE Régis, VAZART Isabelle, WILLMANN Marie-Claire (suppléante de KLIPFEL Elisabeth).

**Absents excusés ayant donné procuration ou représentés :**

CHEVRIER Denise (procuration à CLAUDE Pascal), MOUROT Corinne (procuration à THOMAS Frédéric), ODILLE Olivier (procuration à SPEISSMANN Stessy), PIERREL Cédric (procuration à HOUOT Didier), PIQUÉE Yannick (procuration à ROBERT Dorine).

**Absents :**

DESCOUPS Damien, STACH René, TISSERANT Éric, VOINSON John.

**Secrétaire de séance :**

VAZART Isabelle.

Le Syndicat Mixte du Tourisme des Hautes Vosges est une structure dont la principale mission est d'assurer la promotion et l'information touristique des stations vosgiennes du Massif pour les activités ski, randonnées, activités multiples d'été et d'hiver.

Il regroupe les communes de Bussang, Cornimont, Gérardmer, La Bresse, Ventron, Saint-Maurice-sur-Moselle, Le Valtin et Xonrupt-Longemer.

Il aide à l'équipement informatique des offices de tourisme et participe à des salons, en collaboration avec les offices de tourisme, le Comité Départemental du Tourisme (rattaché à Vosges Développement) et le Comité Régional du Tourisme.

Compte-tenu de sa compétence « promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme », la Communauté de Communes des Hautes Vosges devient, de fait, adhérente à ce syndicat par substitution pour le compte des communes de Cornimont, Gérardmer, Ventron, le Valtin et Xonrupt-Longemer.

Ainsi, il revient à la Communauté de Communes de désigner, parmi ses conseillers communautaires ou les conseillers municipaux des communes concernées :

- 12 délégués titulaires : 1 pour Cornimont, 5 pour Gérardmer, 2 pour Ventron, 3 pour Xonrupt-Longemer et 1 pour Le Valtin qui représenteront ces communes à ce syndicat ;
- 8 délégués suppléants : 1 pour Cornimont, 3 pour Gérardmer, 1 pour Ventron, 2 pour Xonrupt Longemer, 1 pour le Valtin.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- **DESIGNE** comme délégués communautaires pour représenter la Communauté de Communes au SIVU Hautes Vosges :

Communes	Délégués titulaires	Délégués suppléants
CORNIMONT	CARLIER Frédéric	CLEMENT Marie-Josèphe
GERARDMER	BASSIERE Nadine	BONNE Grégory
	BEDEZ Karine	CHWALISZEWSKI Anne
	CAEL Bernard	CHALAL Charlotte
	SPEISSMANN Stessy	
	ROUHIER Christian	
LE VALTIN	UHRING Jean-Cyril	DE CLEEN Chris
VENTRON	JEANDEL Pascal	BRYLKA Cédric
	LAPREVOTE Sylviane	
XONRUPT-LONGEMER	BERTRAND Michel	BASTIEN Chantal
	CUNY Danièle	GERMAIN Sébastien
	ORILLARD Hélène	

POUR : 45    CONTRE : 0    ABSTENTION : 0    NON PART AU VOTE : 0

Fait et délibéré en séance, les an, mois et jour susdits.  
Les membres présents ont signé au registre après lecture.

À GÉRARDMER, le 29 juillet 2020,  
Le Président,



Didier HOUOT  
2020.08.04 17:08:19 +0200  
Ref:20200731\_093202\_1-2-O  
Signature numérique  
Le Président